

Pr Vincent COSTALAT
Responsable

THERMOABLATION NODULE THYROIDIEN



CHU de Montpellier
Hôpital Gui de Chaumiac
Pôle Neurosciences Tête et Cou
371, Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 75 32
www.chu-montpellier.fr

Le service de neuroradiologie vous propose la thermoablation par radiofréquence pour traiter les nodules bénins de la thyroïde lorsqu'ils provoquent une gêne fonctionnelle ou esthétique.

En quoi consiste l'examen ?

La thermoablation par radiofréquence consiste à chauffer le nodule de 30° à 60° afin de le détruire de manière irréversible.

Comment se déroule l'examen ?

L'acte se déroule en ambulatoire, sous anesthésie locale et/ou sous légère sédation, par un abord percutané sous contrôle échographique : infiltration sous cutanée à la xylocaïne 2% au site du point de ponction.

Le médecin introduit au cœur du nodule, une électrode qui se trouve au bout d'une petite aiguille, reliée à un générateur de radiofréquence. Seule la partie active distale de l'aiguille va émettre de la chaleur, permettant ainsi un chauffage localisé et contrôlé épargnant ainsi les tissus sains. Le nodule est traité en utilisant la technique du « moving shot » qui consiste à compartimenter le nodule en plusieurs unités traitées séparément. C'est le générateur de chaleur qui va signaler que le tissu est détruit avant de retirer l'électrode.

Après retrait de la sonde un dernier contrôle échographique est réalisé afin de dépister une éventuelle hémorragie intra/extra thyroïdienne. En fin de procédure une compresse de sérum glacé est appliquée sur la peau autour du point d'insertion.





Avant votre hospitalisation

Avant votre hospitalisation en chirurgie ambulatoire vous devez OBLIGATOIREMENT :

- Consulter un médecin anesthésiste dans les 15 à 20 jours avant la date prévue pour ce geste soit auprès de nos services (**Prise de RDV : 04 67 33 76 87**), soit proche de votre domicile.

En cas de consultation délocalisée, le médecin anesthésiste qui vous recevra devra nous **faxer** le compte rendu de la consultation au **04 67 33 76 20**.

Le jour de l'hospitalisation

Avant l'examen :

- Vous devez effectuer à votre domicile un protocole d'hygiène (douche bétadinée) selon l'ordonnance qui vous sera envoyée ou remise lors de la consultation.
- A votre arrivée à l'hôpital et après avoir réalisé les formalités administratives au bureau des admissions de Gui de Chauliac, vous devez vous présenter à l'heure indiquée, **à jeun** (ne rien manger, ne rien boire à partir de minuit la veille et ne pas fumer), dans le service de chirurgie ambulatoire.

Vous serez ensuite accompagné(e) dans une salle pourvue d'un équipement radiologique spécialisé pour l'examen.

Après l'examen :

- Quelques heures après la thermoablation, vous quitterez l'hôpital.
- Vous ne pourrez pas conduire pour le retour à votre domicile (prévoir un accompagnant ou un transport médicalisé).
- Vous pourrez reprendre une activité normale dès le lendemain.

Les risques

- **Complication mineure** : dysphonie résolutive qui peut disparaître en moins d'une semaine.
- **Complications majeures** :
 - Hémorragie,
 - Lésions trachéales pouvant avoir besoin d'une prise en charge chirurgicale,
 - Paralyse récurrentielle transitoire,
 - Rupture nodulaire,
 - Brulures cutanées.

Téléphones utiles :

**Secrétariat :
04 67 33 75 32**

**Service de chirurgie ambulatoire :
04 67 33 02 00**



